

*Les Cahiers de l'Atelier - N°9*  
*Mars 1998*

**Conférence du 11 février 1998 de M. Alexandre LAMFALUSSY (\*)**  
**“Mutations économiques : défis aux citoyens et aux politiques”**

(\*) Professeur émérite à l'Université catholique de Louvain  
et ancien président de l'Institut Monétaire Européen

**Un triple constat<sup>1</sup>**

Alexandre LAMFALUSSY a traité des mutations économiques et des défis qu'elles représentent à la fois pour les citoyens et les politiques.

Dans l'ensemble du monde dit occidental, à savoir l'Europe, les Etats-Unis d'Amérique du Nord et le Japon, on affronte trois formes d'inquiétude :

- 1) le développement et le maintien du chômage ;
- 2) l'approfondissement de certaines formes d'inégalité et d'exclusion ;
- 3) l'incertitude, une notion confuse qui se manifeste dans le monde du travail, tant au niveau des travailleurs que des entreprises.

**Emploi : un différentiel Europe-USA**

Abordant d'abord la question du chômage, A. LAMFALUSSY attirera l'attention sur un certain nombre de statistiques.

Durant la période courant des années 1975 à 1985, aux Etats-Unis, l'emploi a augmenté annuellement en moyenne de 2,2 %, soit plus de 10 % d'augmentation totale en dix ans. Ces statistiques de l'emploi peuvent être comparées à celles de l'Union européenne. L'augmentation annuelle moyenne n'y a atteint que 0,2 %, soit 3 % au total en dix ans. Quant au rapport entre l'augmentation du PNB et celle de l'emploi, on constate qu'il atteint 0,8 aux Etats-Unis alors que, pour la même période, il n'est que de 0,05 pour les pays de l'Union européenne. Autrement dit, si la croissance a été plus rapide en Europe qu'aux Etats-Unis d'Amérique du Nord, elle n'a eu qu'une influence très limitée sur l'emploi.

En observant la période plus récente qui va de 1985 à 1995, on voit que les statistiques sont plus favorables pour les Européens. Toutefois, les différences demeurent considérables : le taux de croissance de l'emploi a diminué aux Etats-Unis. Il a atteint 1,6 % par an, tandis que dans les Etats européens, il s'est élevé à 0,8 %, soit la moitié de la création d'emploi des Etats-Unis. Le taux de conversion en emploi de l'augmentation du produit national brut a augmenté en Europe de manière respectable. Il est passé de 0,05 à 0,3. Le taux de chômage en Europe est de 10 % tandis qu'aux Etats-Unis il est au-dessous de 4,5 %, ce qui correspond au plein emploi, selon les critères américains.

Si on peut relever des différences notables entre l'Union européenne et les Etats-Unis d'Amérique, il faut aussi se préoccuper de celles qui existent au sein de l'Union. Ainsi le chômage est de 5 % en Grande-Bretagne, tandis qu'il est plus proche de 11 % sur le continent européen !

**Des disparités d'emplois et ... d'inégalités**

Il n'y a pas que l'emploi. D'autres aspects sont plus difficiles à appréhender, comme les inégalités. Entrent en effet ici en jeu des éléments statistiques qui ne sont pas simples à définir.

L'augmentation salariale a été plus forte aux Etats-Unis. Il faut cependant être prudent quant à la définition de cette notion. Par tête, les salaires réels avant impôt des ouvriers et employés (hors cadres) américains n'ont pratiquement pas augmenté depuis près de 20 ans, alors que le revenu national américain croissait de près de 40 %. On peut imaginer ce que cela représente en termes de disparités de revenus. A l'aune des statistiques, on pourrait croire que l'on est dans une société totalement inégalitaire. Mais c'est tout le contraire ! En effet, si l'on prend l'évolution du revenu par tête dans les ménages, on constate une augmentation réelle et même très nette, même dans ceux où il n'y a que des salariés. Il n'y a pas de stagnation. Cela s'explique par l'évolution du chômage. Ceux qui ont un emploi ne gagnent pas en revenus réels. Mais ceux qui étaient auparavant en chômage, eux, y gagnent. La moyenne de revenus par tête des ménages américains a donc augmenté en termes réels.

Un cas intéressant est celui de la Grande-Bretagne, où le niveau de chômage est tombé à près de 5 %. C'est un taux plus réel que celui des Pays-Bas, où les définitions statistiques sont différentes.

Au Royaume-Uni, la proportion des ménages où aucun membre n'a un emploi est plus élevée que chez nous. Le chômage s'y concentre dans un milieu particulier. Par contre, dans les milieux où tout allait déjà bien, tout va encore mieux : tout le monde travaille ! Il y a donc là-bas un phénomène de polarisation des inégalités.

La création nette d'emploi est plus élevée aux Etats-Unis que chez nous, et même qu'en Grande-Bretagne. Dans tous les cas cependant, il y a création et destruction brutes. Bien qu'il soit difficile de le calculer, il semble ne pas y avoir une accélération spectaculaire de la vitesse de rotation dans les emplois. L'accélération serait cependant assez rapide aux Etats-Unis. Des études y ont relevé que, dans le secteur des grandes entreprises, l'emploi se réduisait, année après année. Mais cette réduction a été compensée par la création d'emploi dans les petites et moyennes entreprises, soit déjà existantes, soit nouvellement créées.

On est donc en présence de phénomènes différents qui ont toutefois une parenté certaine. En simplifiant à l'extrême, les problèmes vécus en Europe sous forme de chômage, sont vécus par les Américains sous forme de disparités croissantes de revenus et d'inégalités. Cette image, quoique excessive, n'est pas complètement fausse.

<sup>1</sup> Les sous-titres ont été insérés par la rédaction des "Cahiers".

## Productivité et croissance

Constatant que le niveau de vie moyen a augmenté, A. LAMFALUSSY a abordé les causes de cette augmentation.

Les économistes regroupent les causes possibles en différentes catégories.

Au fur et à mesure que le niveau de vie augmente, la demande finale arrive, à un certain moment, à saturation. C'est le cas, par exemple, de l'industrie automobile. L'Europe est arrivée à un niveau de saturation. Le marché ne connaît plus d'expansion fondamentale. La demande porte sur le remplacement des voitures existantes. Ce qui a comme conséquence, dans un contexte de globalisation et de concurrence mondiale, que des chocs pourraient frapper l'industrie automobile de l'Europe, avec comme conséquence la diminution de l'emploi dans ce secteur. Cela ne peut se passer autrement sans toucher d'autres secteurs économiques, comme les services, et provoquer d'autres mutations structurelles, entraînant des diminutions d'emplois dans certains secteurs et l'augmentation dans d'autres.

Un autre facteur est le progrès technique et les liens étroits mais complexes qu'il entretient avec l'augmentation de la productivité observée dans le travail.

A titre d'illustration, l'orateur cite l'exemple des secrétaires, celles qui ont été mises à sa disposition tout au long de sa carrière. Au fil du temps, il y en a eu de moins en moins. Le perfectionnement de la bureautique a été tel que toute la partie mécanique du travail a connu une augmentation de productivité. Le secteur de l'industrie informatique connaît pour sa part une expansion. L'effet net de ce progrès technique est cependant difficile à évaluer. Les études réalisées à ce propos se contredisent. Il est sûr cependant que la structure de l'emploi a évolué.

Ce phénomène se greffe sur la modification de la demande finale, où il y a, là aussi, une interaction entre le progrès technique, d'un côté, et l'évolution spontanée de la demande des consommateurs, ce qui se remarque très bien dans l'évolution du secteur du tourisme.

## L'ouverture des marchés

Un domaine controversé est ensuite abordé : l'ouverture de nos économies vers l'extérieur. Et de poser la question : faut-il y voir un facteur de perturbation considérable pour bien des économies de pays développés, en raison du chômage qui serait consécutif aux délocalisations d'entreprises vers les pays de l'Est et l'Asie du Sud-Est, suite à l'octroi de bas salaires de ces pays ? La plupart des économistes ont ici - chose rare ! - une opinion convergente. Il semblerait que cet effet ne soit pas spontanément destructeur d'emploi, en soi. Si certains secteurs sont touchés, on crée des emplois ailleurs. Il faut considérer ce que représentent nos échanges avec les pays de l'Est, l'Asie et d'Amérique latine. Globalement, notre commerce et notre balance des paiements courantes vis-à-vis de ceux-ci est en surplus.

La Hongrie exporte actuellement vers le monde industriel pour près de 18 milliards de dollars américains et en importe pour près de 20 milliards. Il y a donc un déficit de 2 milliards de dollars à notre égard. Cependant, les chiffres ont augmentés dans les deux sens depuis une dizaine d'années. Il y a donc un phénomène très normal, celui des besoins des économies en développement qui ont besoin d'importer des capitaux. Toutefois, cela ne détruit pas globalement le potentiel de production du monde occidental. A mesure que ces chiffres augmentent - à l'exportation et à l'importation - il se produit une série de mutations structurelles très importantes. Ainsi, des industries en souffrent ou en bénéficient. La liste de ceux qui souffrent ou en bénéficient change. Il y a donc une variation perpétuelle. L'ouverture du commerce international constitue un avantage fondamental pour tous, avec comme effet

pendant une mutation structurelle permanente à l'intérieur de nos économies.

## Coûts du travail et choix budgétaires

Un dernier point à traiter est celui du coût du travail. Celui-ci représente, dans nos pays, un facteur relativement important. Et de constater que l'on a connu une augmentation considérable du coût du travail par rapport au coût du capital. Ce qui a provoqué, de façon fondamentale, et indépendamment de toute ouverture de l'économie, des phénomènes de substitution du capital du travail.

Dans ce processus, les prélèvements fiscaux et parafiscaux ont joué un rôle très important, et exceptionnellement nocifs dans le cas des pays de l'Europe occidentale, par rapport aux Etats-Unis. En effet, sur base d'une composition du coût du travail total en 1995 qui est de 100, on constate que le salaire brut payé n'est que de 55 %. Tandis que le coût "hors salaire" (sécurité sociale, taxes...) représente près de 45 %. En France, c'est 54 % contre 46 %, en Italie 50 % contre 50 %, les Etats-Unis sont à 71 % contre 29 %, le Canada à 74 % contre 26 % et la Grande-Bretagne à 73 % contre 27 %. L'orateur ne disposait pas de statistiques pour la Belgique. A cela, il y a lieu d'ajouter les différences dans les impôts directs, qui aboutissent à des positions absurdes. Ce que l'ouvrier reçoit coûte entre 2 à 3 fois son montant à l'employeur, tandis qu'aux Etats-Unis, la proportion est de l'ordre de 1,5.

Le problème des coûts directs du travail est un problème majeur. Il est dû, en partie, à la fiscalité. Or qui dit fiscalité doit regarder de l'autre côté du budget, celui des dépenses. Ce n'est par hasard que les pays qui connaissent des charges sur le travail élevées connaissent aussi des niveaux de dépenses publiques plus élevés que les autres. C'est ainsi que la solution de ce problème des coûts du travail passe par la gestion des dépenses.

## En guise de conclusion, que faire ?

Il ne faut pas simplement se ranger sur le modèle américain. Il faut innover. Mais le confédéricier s'est refusé à imaginer que l'on puisse changer quoi que ce soit au niveau de chômage sans peser sur le coût du travail. Cela ne peut pas être réalisé en modifiant la perception des recettes, en transférant en impôts directs ce qui est perçu sur le compte du travailleur ou de l'entreprise.

Il y a ici un problème fondamental de gestion des dépenses. Des choix s'imposent. A. LAMFALUSSY s'est dit convaincu que la généralisation de prestations gratuites est devenue une impossibilité. On ne pourra plus faire fonctionner notre système de soins de santé en supposant que tous ont accès de la même façon à la gratuité des prestations. Il faudrait aboutir à des différenciations. Ceux qui ont des revenus élevés devraient contribuer davantage. La contrepartie de ceci ne peut être qu'un changement dans le prélèvement des impôts indirects. Mais la grande difficulté pour réaliser cet aménagement provient de la fraude fiscale.

Quant à l'Europe, l'orateur a estimé que la mise en place de l'union monétaire va engendrer des difficultés et, en même temps, offrir des possibilités de solutions. En effet, l'union monétaire représentera à l'intérieur de nos économies une augmentation de la concurrence. La montée de l'union économique devra faire tomber la dernière pression tarifaire. D'où la concurrence, un mode de vie difficile, avec beaucoup de potentiel, mais avec une accélération rapide des mutations. En revanche, l'union monétaire accentuera la communauté des problèmes vécus à l'intérieur de l'Europe. La similitude de ces problèmes est aujourd'hui partiellement masquée par les différents régimes monétaires. Ce masque va tomber, ce qui va inciter à l'approche commune de solutions. Les contraintes nouvelles pourront ainsi engendrer des réactions salutaires.



dans la riche tradition du christianisme oriental. Ce qui m'amène à souligner ce fait capital selon moi : le personnalisme, que l'on dit souvent « d'inspiration chrétienne », n'est nullement une invention de la seule chrétienté occidentale. Il ne l'est en tous cas pas exclusivement, comme semblent le penser ceux qui situ-

**Retrouver le "grand large" d'une pensée.**

ent cette famille d'esprit dans la dépendance unique des MOUNIER, MARITAIN, MARCEL, LACROIX et autres philosophes chrétiens. Le personnalisme n'est donc pas identifiable à la seule « chrétienté » européenne du XIXème et de la première moitié du XXème siècle.

Il est plus large que cette chrétienté. Il est aussi plus étroit que le milieu dit (sociologiquement) « chrétien ». Tous les chrétiens ne sont (hélas !) pas personnalistes. Et bien des personnalistes chrétiens, E. MOUNIER entre autres, se sont sentis à l'étroit dans ladite « chrétienté établie ». Beaucoup d'authentiques pionniers du personnalisme n'ont-ils pas connu la censure et les interdits de l'autorité religieuse ? On citera notamment le cas de Marc SANGNIER (un des précurseurs de la Démocratie chrétienne), celui du père Lucien LABERTHONNIERE ou de Maurice ZUNDEL.

Aujourd'hui par contre, le temps d'une maturité nouvelle me paraît venu pour le personnalisme : la maturité d'un personnalisme pluraliste, émancipé de l'exclusivisme religieux, vraiment ouvert donc vraiment authentique, réconcilié avec la modernité tout en étant le moteur d'une autre « Renaissance ». J'y vois le fruit des progrès de la réflexion, accomplis grâce notamment aux

**Un personnalisme ouvert donc authentique**

philosophes cités auparavant. J'y vois aussi l'effet fécond du dialogue inter-religieux et du dialogue entre croyants et non croyants.

Quelles seraient les bases de ce personnalisme ? Il est temps ici de revenir aux « Dix lignes introductives », où se précisent de nouvelles questions.

**2<sup>EME(S)</sup> QUESTION(S) : « En quoi consiste cette « radicalité » du personnalisme ? S'agit-il d'une pensée déduite d'une religion ou précédant les religions ? Est-ce une philosophie ? S'agit-il d'une méthode et d'une optique ou de principes pratiques d'action ? Serait-ce tout à la fois ? Comme le mot lui-même le suggère, le personnalisme ne repose-t-il pas d'abord sur une conception de l'homme, ou plus précisément de l'humain qui fait l'homme ? ».**

Comme optique, le personnalisme correspond à une orientation de l'esprit et à un désir d'y être fidèle dans ses actes.

**L'éthique comme philosophie première.**

**Cette optique repose sur l'éthique.** Celle-ci est une « philosophie première », fondatrice de l'humain et de la raison, comme l'a si bien montré Emmanuel LEVINAS. Le passage de l'animalité à l'humanité, c'est en effet par l'éthique qu'il se produit .

Qu'est-ce que l'éthique ? C'est ce bouleversement de la nature, ce renversement du « biologique » que produit la rencontre d'autrui. Selon les termes de Maurice ZUNDEL, ce « biologique » est le propre de l'être qui vit pour soi. L'éthique fracture cet être qui persévère dans son activité d'être, que je qualifierais par ce néologisme : « l'être in-istentiel », celui qui vit en soi pour soi, qui est à l'opposé de « l' ex-istentiel », celui qui vit hors de soi pour autrui, ouvert à la vraie vie de l'homme.

Comme philosophie première, l'éthique n'est pas le fait des seuls philosophes professionnels, mais de tout homme accédant à son humanité. L'éthique ainsi esquissée n'est cependant pas naturelle. C'est au contraire un séisme, un dérangement de la nature. L'homme n'est décidément pas cet animal naturellement amical, social et politique (le fameux « *zoon politikon* » d'ARISTOTE).

L'éthique ainsi conçue n'est pas non plus la morale, celle qui est définie comme un ensemble de règles communément admises

**Sagesse du devoir plutôt que du savoir.**

et considérées comme hautement recommandables - sinon obligatoires - dans le cadre du savoir-vivre social. L'éthique serait plutôt « la morale sans le moralisme ». Elle n'est pas non plus un savoir (une science), en tout cas pas un savoir que je pourrais

m'approprier, acquérir, faire « mien », comme la sagesse telle que la considérait les philosophes grecs. L'éthique, c'est « un extrême devoir » qui vient de l'Autre.

L'éthique n'est donc pas le produit de mon cerveau isolé et pensant sur lui-même, solitaire. Elle surgit de la rencontre d'autrui, de l'appel (« l'ordre » selon LEVINAS) à la fraternité et à la solidarité, inscrit **sur le visage du prochain**. Ce qui conduit l'homme à accéder à l'humain vient de ce face-à-face, de cette rencontre. L'éthique, ainsi conçue comme philosophie première qui précède et engendre tout ce qui fait l'humain, confère au personnalisme une **dimension relationnelle** qui l'oppose radicalement à l'individualisme. Comme le disait fortement MOUNIER, pour être une personne, « nous devons nous purifier de l'individu qui est en nous ».

Le mot « personne » s'accorde lui-même à merveille à cette approche de l'éthique. En effet, le mot latin (d'origine étrusque)

**Personne et visage**

« persona » désigne le masque que portaient les acteurs dans le théâtre antique. Ce masque apparaît comme une figure métaphorique du visage humain qui parle sans se laisser capturer, conservant son mystère, sa transcendance, son ouverture vers l'infini. La signification philosophique du mot « personne » peut encore s'éclairer aussi par l'étymologie de ce mot en grec, à savoir « prosôpon » ou « pros-ôps » : « ce qui est face aux yeux d'autrui, face tournée vers l'Autre, en relation, en rapport avec autrui, être-en-communion » (A. BORRELY).

Ainsi, par le visage, les hommes se font face, comme se font face les « chérubins » (*keroûbîm*) de la Bible (Livre de l'Exode), placés au-dessus de l'Arche d'Alliance contenant les rouleaux de la Loi (Tora). C'est là encore une figure symbolique très forte : la Loi (Tora) qui fait l'humain est « humaine », à portée des hommes : elle prend naissance et sens à travers leur rencontre et dans leur face-à-face.

Je puis à présent proposer une réponse personnaliste à la question « Où commence l'Homme ? Où finit le non-Homme ? », qui était posée dans cet article du 7<sup>ème</sup> Soir évoqué en introduction.

Quand l'homme s'est mis debout, peut-être pour cueillir des fruits ou pour une autre raison pratique, peu importe laquelle, il a montré son visage de toute sa hauteur. L'éthique, cet événement primordial duquel procède l'humain, en rupture avec le primat biologique, a

**Quand l'homme s'est mis debout.**

surgir du face-à-face. Simultanément, les mains de ce primate ont été libérées. Elles ont pu devenir l'instrument du don, donc de la gratuité, engendrant ainsi l'homme à son humanité fragile, si peu naturelle. Or, ce passé très lointain n'est-il pas encore celui d'aujourd'hui ? Ne faut-il pas sans cesse remettre l'homme debout ? Paraphrasant Jean GUITON, on pourrait dire que la visée personnaliste n'est « ni antique, ni moderne », mais qu'elle est « ancienne et nouvelle à la fois ». Oui, très ancienne et toujours si nouvelle !

Quel rapport cette optique personnaliste devrait-elle entretenir avec la religion ? Je rappellerai que, selon KANT, trois questions essentielles se posent à l'homme :

**Les trois questions de KANT**

« Que puis-je savoir ? »  
« Que dois-je faire ? »  
« Que puis-je espérer ? »

La philosophie, et le personnalisme s'y inscrit pleinement, est impliquée dans les deux premières questions. La religion répond pour sa part à la troisième : « que puis-je espérer ? ». Elle ne dispense donc pas de rechercher les réponses aux deux premières questions. Elle n'en donne pas les réponses, mais ouvre une dimension d'espérance.

C'est en raison de cette dimension d'espérance que l'engagement personnaliste des croyants devrait revêtir un caractère de « radicalité » supplémentaire. Mais l'explication de cela nécessite de faire encore une fois retour à nos « Dix lignes introductives », en abordant une dernière question.

### 3<sup>EME</sup> QUESTION : « quel est le lien entre le personnalisme et l'engagement politique ? ».

Voici plus de douze ans, Jean LADRIERE, philosophe belge, publiait un article dans la Revue politique du CEPES, sous le titre : « *Le rôle du chrétien dans la vie politique* ». Il avait notamment cette admirable formule : « *Le sens du politique est dans l'éthique et le sens de l'éthique est dans la foi* ».

Il me semble que des chrétiens ont une interprétation discutable de cette articulation entre la foi, l'éthique et la politique. Leur foi déterminerait « leur » éthique et par conséquent « leur » politique. Une politique volontiers qualifiée de « chrétienne ». Un

**Vers un renversement copernicien ?** « renversement copernicien » me semble pourtant nécessaire : le chrétien est dans le monde, mais pas au centre du monde. L'interprétation décrite ci-dessus relève d'une conception de la relation entre foi et politique que je qualifierais de « descendante », ou « émanationniste » selon un schéma inspiré du néoplatonisme. Elle procède du « haut » vers le « bas ». En revanche, une conception « ascendante » affirme que c'est plutôt le « bas » qui conduit vers le « haut ». Ce « bas », c'est la relation entre les hommes : tous les hommes. C'est le lieu - terrestre - de l'éthique et de sa radicalité. **L'éthique humaniste est donc la première source du radicalisme personnaliste.**

C'est d'abord l'éthique, comme « *philosophie première* », qui assigne au politique sa vocation essentielle. Cette vocation est de créer les conditions d'une société vraiment humaine, dans laquelle les hommes peuvent se comporter comme des êtres éthiques, des « *humains* », autrement dit des « *personnes* ». Des personnes qui sont appelées à accéder à la liberté véritable : la liberté de réalisation, qui est bien plus profonde et exigeante - une « *difficile liberté* » selon LEVINAS - que la simple liberté de disposition - « le libre choix » - de l'individualisme libéral.

La mission assignée à la politique est difficile, voire « utopique », pour tous, croyants et non croyants. Ce n'est pas grave, que du contraire, car « *l'utopie guide les réformes* ». C'est ici qu'intervient cependant, pour les croyants, le message de la foi : « *l'impossible, aujourd'hui, adviendra un jour, proche (demain peut-être ?) ou lointain* ». Il ne faut pas dés-espérer.

**L'espérance ou le courage de l'utopie.** L'impossible doit donc être poursuivi, malgré tout. Mais répétons-le, le choix de la foi ne donne pas de certitudes. La foi demeure un risque. Le croyant ne peut revendiquer un savoir supplémentaire, ni même, selon moi, s'attribuer un surplus de devoirs par rapport au non croyant (quelle arrogance ce serait !). Sa foi, c'est son espérance. C'est fragile et, en même temps, cela bouleverse les perspectives. Cette dimension d'espérance devrait donc donner aux croyants ce courage qui permet plus de radicalité dans la poursuite de l'idéal personnaliste : cette « *utopie de l'humain* ».

La foi et l'espérance du croyant, qu'il soit juif, chrétien, ou musulman, constituent ainsi une source seconde de la

**Un radicalisme doublement fondé.** radicalité personnaliste. Cette foi et cette espérance renforcent la source première, fondée sur l'éthique. Le radicalisme personnaliste des croyants reçoit donc un double fondement. Il doit, en conséquence, se traduire par un engagement social et politique qui soit à la mesure de ses sources d'inspiration, sous la forme d'un radicalisme de création, d'expression et d'action. La tâche des personnalistes est immense aujourd'hui. Ils forment le plus solide rempart contre l'individualisme. Cette tâche est leur vocation, mieux : leur devoir. Tout doit être repensé : le lien social et la solidarité, le travail, le marché, l'Etat ... Cette radicalité du personnalisme ne saurait évidemment être synonyme de fondamentalisme. Tout ce qui précède s'y oppose .

Cet « humanisme intégral » (J. MARITAIN) est bien à l'opposé de l'intégrisme. Le personnalisme ne saurait faire preuve d'intransigeance qu'à l'égard de ceux qui forgent des idéologies qui « font système » et qui les imposent aux hommes. L'esprit de conformité, l'illusion de « *la pureté dangereuse* » (P.-H. LEVY), tuent l'humanité. Mais le modérantisme (typique d'un certain centrisme ?) et le quiétisme de la chrétienté endormie aussi : par délit de fuite et non-assistance à société en danger.

### En conclusion

Il appartient donc aux personnalistes de tous bords, hommes de bonne volonté, « croyants » et « laïques » confondus, de conjuguer toujours mieux profondeur de conviction et force de caractère. Car avoir du caractère et pas de convictions fortes, c'est s'embourber dans le cynisme et l'opportunisme. Et avoir des convictions mais pas de caractère, c'est s'enliser dans le velléitaire. D'un côté le marais du « marché politique », de l'autre un banc de sable. Les quelques bases pratiques et intellectuelles ici esquissées montrent que le personnalisme se situe à l'opposé de l'un comme de l'autre. Ses bases pratiques et intellectuelles sont solides et non solubles. Elles sont anciennes et nouvelles à la fois.

Louvain-la-Neuve

Octobre 1997

### Renseignements sur l'Atelier :

- V. TRIEST, 4 rue de Vismes, 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE  
☎ 010/45.52.50
- B. MANGELINCKX, 22 Cours du Bia Bouquet, 1348 LOUV.-LA-NEUVE  
☎ 010/45.28.34
- D. DUSTIN, 3 rue des Annettes, 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE  
☎ 010/45.04.94
- C. LEROY, 42-B rue Haute, 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE  
☎ 010/45.18.34

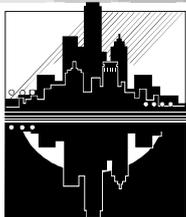
### Cahiers de l'Atelier disponibles (sur demande) :

- ☞ Cahier n°1 : Le personnalisme, humanisme de demain ? par P. HARMEL .
- ☞ Cahier n°2 : Individualisme ou Solidarité ? par Ph. VAN PARIJS ; & L'homme selon la Bible, par A. WENIN.
- ☞ Cahier n°3 : Evangile et politique par P. ANSAY.
- ☞ Cahier n°4 : Nation et Humanisme par A.-P. FROGNIER.
- ☞ Cahier n°5 : Aux racines de l'humanisme européen, par R. REZSOHAZY.
- ☞ Cahier n°6 : *Doc. de trav. "MOUNIER"*, intégré dans le Cahier n°7)
- ☞ Cahier n°7 : « Spécial MOUNIER », par V. TRIEST et F. GOFFINET.
- ☞ Cahier n°8 : L'homme et l'argent par N. BARDOS-FELTORONYI

**DEMOCRATIE  
ET CREATIVITE**   
BRABANT WALLON

**arc**  
Action et Recherche Culturelles

ATELIER  
DE  
L'HUMANISME



Cycle de conférences-débats  
***Economie  
et Politique***



**Mercredi 25 mars 1998 à 20 H**

***Economie de marché  
et  
autorité publique***

par

**Philippe MAYSTADT**

Vice-Premier Ministre et Ministre des Finances  
Président des Clubs Démocratie et Créativité

**Aud. SOCRATE 011 - Fac. de Psycho., Place du Card. MERCIER,**

**LOUVAIN-LA-NEUVE ➔ parking Grand Place**

**P.A.F. : 100 F (membres de l'Arc : gratuit)**

Renseignements  
 : 010/

J.-M. OLEFFE  
41 82 75

V. TRIEST  
45 52 50

B. MANGELINCKX  
45 28 34